



**2018 DAC 291** Subvention (4.000 euros) à l'association Flip Flap (14e).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique culturelle municipale en faveur de l'enseignement artistique, je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à l'association Flip Flap. Située 10, rue Cabanis dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, cette association a ouvert, dès sa création en 2004, un centre de pédagogie des arts du cirque pour enfants, adolescents et adultes de tous milieux sociaux. La créativité tient une place essentielle dans l'enseignement dispensé par cette école, agréée par le Ministère de la Santé et des Sports depuis 2010. Les ateliers hebdomadaires sont complétés par des stages de découverte pour les débutants ou d'approfondissement. Des journées de découverte et d'initiation aux arts du cirque pour des structures telles que crèches, écoles, instituts médicaux-éducatifs et centres de loisirs sont régulièrement organisées. Les élèves élaborent tous les ans un spectacle de fin d'année et se voient proposer un séjour dans une école de cirque à Lescar, dans les Pyrénées Atlantiques.

En 2017, le succès de l'école Flip Flap s'est confirmé avec un doublement du nombre de ses élèves depuis 2012 et un effectif de 575 inscrits. L'école, constituée d'une équipe de 7 enseignants dont un professeur de théâtre et un de danse, a développé ses publics en plusieurs directions. Pour les tout-petits, des cours adaptés ont permis de développer leur motricité grâce à un travail sur la manipulation d'objets et sur leur équilibre corporel. Se déroulant dans une salle sécurisée en matinée sur 3 créneaux d'une heure, ils ont attiré 32 enfants de 18 à 36 mois (double de 2015). Un partenariat avec des crèches a également été entamé pour prolonger cette activité. L'expérience a été menée auprès de la crèche gribouille 11 rue d'Alésia, au profit de 17 enfants. Pour les enfants plus grands, de 3 à 18 ans, constituant le plus gros des effectifs, 23 cours différents ont été organisés, pour un ensemble de 513 élèves. Enfin les 3 cours pour adultes ouverts en 2015 ont été suivis par une trentaine de personnes. Flip Flap a également proposé gratuitement aux adolescents et adultes de l'association et aux jeunes du quartier Glacière la mise en place d'un groupe de basket-ball en monocycle qui peut créer des numéros d'acrobatie. Jouant deux fois par semaine sur les terrains sous les arcades du métro aérien, il a participé à deux tournois. Les élèves de Flip Flap se sont rendus au festival de cirque CIRCA (Auch), et à 2 spectacles. Ils ont pu jouer lors de manifestations caritatives.

En 2018, Flip Flap poursuit ses ateliers hebdomadaires et ses stages. La fréquentation de l'école poursuit sa croissance avec 583 élèves en début d'année, dont 33 de 0 à 3 ans, 520 de 3 à 18 ans, et 30 adultes. L'école souhaite proposer de nouveaux ateliers de 1h30 à 3h, les samedi après-midi, dans plusieurs disciplines (équilibre sur les mains, trapèze, familles, diabolo, monocycle), afin de faciliter la découverte et le perfectionnement des enfants ne pouvant s'inscrire sur les créneaux habituels.

L'action en crèche s'est élargie avec le doublement du temps d'intervention (de 1 à 2 heures par semaine) pour 20 enfants de 24 à 36 mois. Les équipes de basket sur monocycle, rassemblant une cinquantaine de jeunes en 2 ateliers de 2 heures chacun, poursuivront leur activité, grâce à un meilleur équipement, un élargissement du recrutement (intégration de participants plus jeunes, garçons et filles de 11 à 13 ans motivés), et l'organisation de trois tournois sur l'année.

Afin de permettre à l'association Flip Flap de poursuivre ses activités, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de lui attribuer une subvention de 4.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris.